



# Communiqué

Le 10 mai 2018

## Excellents résultats de TELUS au premier trimestre de 2018

***Croissance des revenus consolidés et du BAIIA de 6 pour cent et de 5,2 pour cent, respectivement; flux de trésorerie disponible de 443 millions de dollars, soit une hausse de 104 pour cent par rapport à l'an dernier***

***Forte croissance de la clientèle, dont 76 000 nouveaux abonnés des services mobiles postpayés, Internet et de télévision***

***Ajouts nets de 48 000 abonnés des services mobiles postpayés, soit une hausse de 9,1 pour cent par rapport à l'an dernier***

***Dépassement du jalon de 50 pour cent de la couverture du réseau à fibre optique, ce qui a contribué à l'ajout notable de 12 000 abonnés des services filaires, soit une hausse de 50 pour cent par rapport à l'an dernier***

***Taux de désabonnement des services mobiles postpayés le plus faible de l'industrie à 0,95 pour cent, ce qui démontre notre leadership continu en matière de fidélisation de la clientèle***

***Croissance du dividende trimestriel, qui s'est établi à 0,525 \$ par action, notre 15<sup>e</sup> hausse du dividende depuis 2011***

**Vancouver (Colombie-Britannique)** – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non vérifiés du premier trimestre de 2018, lesquels reflètent l'adoption, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, des normes IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15) et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des périodes comparables en 2017 ont été rajustés pour tenir compte de l'application rétroactive des normes IFRS 15 et IFRS 9. Les répercussions de la norme IFRS 15 se font sentir davantage sur nos résultats des services mobiles et nos résultats consolidés, alors que la norme IFRS 9 n'entraîne actuellement aucune incidence importante sur notre rendement financier. Voir la note 2 des états financiers consolidés intérimaires du premier trimestre de 2018 pour obtenir une description complète et une ventilation des incidences connexes.

Au cours du premier trimestre de 2018, les revenus d'exploitation consolidés ont atteint 3,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,0 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier. Cette progression est principalement attribuable à la hausse des produits tirés des services consolidés, ce qui témoigne d'une croissance soutenue des revenus obtenus du réseau mobile et tirés des services de données du secteur filaire. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a augmenté de 2,7 pour cent pour s'établir à 1,3 milliard de dollars. Cette hausse découle d'une croissance marquée des produits tirés des services, laquelle a été partiellement neutralisée par la hausse des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service d'abonnés des services mobiles et des volumes de fidélisation, ainsi que par l'augmentation des charges au titre des avantages sociaux des employés à la suite d'acquisitions récentes. Le BAIIA rajusté a affiché une hausse de 5,2 pour cent si l'on exclut les coûts de restructuration et d'autres coûts. Exclusion faite des incidences de la norme IFRS 15, les revenus consolidés et le BAIIA rajusté se sont accrus de 6,2 et 4,7 pour cent, respectivement.

« Les résultats du premier trimestre de TELUS reflètent un solide rendement opérationnel et financier. Ils témoignent notamment d'une saine expansion des revenus et du BAIIA, dans le segment des produits mobiles comme dans celui des produits filaires, ainsi que d'une croissance soutenue de la clientèle, affirme

Darren Entwistle, président et chef de la direction. Notre rendement supérieur continu s'explique en grande partie par la détermination incomparable de l'équipe TELUS à offrir une expérience client exceptionnelle à tous coups. Nous affichons une fois de plus le taux de désabonnement des services mobiles le plus faible de l'industrie, et nous en sommes à notre cinquième année à maintenir un taux de désabonnement inférieur à un pour cent. Notre leadership en matière de fidélité de la clientèle a été souligné une fois de plus dans le rapport de mi-année de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), publié en avril. Le rapport indique que TELUS affiche le nombre de plaintes le plus faible parmi les fournisseurs de services nationaux pour la sixième année consécutive. Cet engagement inébranlable envers notre promesse d'accorder la priorité aux clients est étayé par notre offre de produits hautement distincts, ainsi que nos investissements importants continus dans notre technologie et nos réseaux à large bande de premier plan. TELUS s'est notamment hissée de nouveau au premier rang en ce qui a trait aux vitesses globales de téléchargement mobiles à l'échelle nationale. Elle figure également parmi les fournisseurs affichant les vitesses les plus rapides au monde, selon le rapport 2018 d'OpenSignal publié en février. Cette marque de reconnaissance vient s'ajouter aux importantes récompenses et aux nombreux prix décernés à TELUS en 2017 pour l'excellence de son réseau. »

M. Entwistle ajoute : « Notre équipe a atteint un important jalon au premier trimestre. Nous avons en effet franchi le seuil de 50 pour cent en ce qui concerne le territoire couvert par nos services OPTIK, dans le cadre de notre programme de déploiement de réseaux à large bande. Cette expansion continue permettra à plus de clients d'accéder à notre technologie de fibre optique de premier plan. Elle appuie par ailleurs la croissance durable soutenue de nos services mobiles et filaires, y compris l'avènement de la technologie 5G. Grâce à nos investissements fructueux dans les réseaux à large bande, nous avons démontré que nous pouvons assurer la croissance à long terme des revenus, du BAIIA et du BPA, tout en respectant notre modèle de croissance du dividende et en maintenant un bilan positif robuste. »

M. Entwistle poursuit en affirmant : « L'augmentation du dividende annoncée aujourd'hui représente la quinzième hausse depuis 2011, et la troisième de notre plus récent programme triennal de croissance du dividende, lequel vise une augmentation annuelle de sept à dix pour cent jusqu'en 2019. Notre capacité à offrir les meilleures initiatives qui soient au profit des actionnaires continue de générer une valeur importante pour ces derniers. TELUS a notamment remis 15,4 milliards de dollars à ses actionnaires, dont 10,2 milliards de dollars en dividendes, ce qui représente 26 \$ par action, depuis 2004. »

Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, indique : « Grâce aux efforts concertés de notre équipe pour exécuter notre stratégie de croissance, TELUS enregistre une fois de plus un excellent rendement trimestriel, selon les méthodes comptables précédant et suivant l'adoption de la norme IFRS 15. Le flux de trésorerie disponible, qui n'est pas touché par le changement de méthode comptable, affiche notamment une augmentation importante de 104 pour cent par rapport à l'année précédente. Ces résultats sont conformes à notre stratégie. De plus, ils cadrent avec l'objectif que nous avons mentionné précédemment, soit afficher un flux de trésorerie disponible positif après la distribution des dividendes en 2018, à la suite du sommet atteint l'an dernier dans le cadre de notre programme de dépenses en immobilisations, et alors que nous en sommes à mi-chemin dans l'élargissement de la zone de couverture de notre réseau à fibre optique, dans le cadre du déploiement de nos réseaux à large bande. »

M. French ajoute : « Nous investissons judicieusement pour nous doter de technologies à large bande évoluées et pour assurer l'excellence du service à la clientèle, ce qui continue d'accentuer notre position de chef de file en ce qui concerne nos réseaux et notre proposition de valeur unique. Nos efforts de longue date visant à créer des réseaux de premier plan et notre détermination constante à accroître l'efficacité opérationnelle, combinés au maintien d'un bilan positif solide, favorisent une croissance robuste et rentable, en plus de soutenir notre programme de premier ordre de croissance du dividende à long terme. »

Du côté des services mobiles, les revenus tirés des réseaux ont augmenté de 4 pour cent pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Ce résultat témoigne de la croissance continue du nombre d'abonnés des services postpayés, ce qui comprend les abonnés acquis de Manitoba Telecom Services (MTS) et la hausse de la proportion de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données.

Dans le secteur filaire, les revenus tirés des services de données ont progressé de 9,8 pour cent pour s'établir à 1,1 milliard de dollars. Ce résultat s'explique par la croissance des revenus d'impartition du service à la clientèle et des services d'affaires, laquelle est principalement attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires faisant suite aux acquisitions récentes, à la hausse des revenus tirés des services

Internet et de données améliorées découlant de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse et d'une augmentation des produits d'exploitation par client, à la hausse des revenus générés par TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi qu'à l'augmentation des revenus tirés de l'équipement sur le marché d'affaires et des revenus provenant des activités récemment acquises liées à la sécurité résidentielle.

Durant le trimestre, TELUS a gagné 76 000 nouveaux abonnés des services mobiles postpayés, des services Internet haute vitesse et des services TELUS TV, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport au même trimestre l'an dernier. Les ajouts nets se sont élevés à 48 000 clients pour les services mobiles postpayés, à 22 000 abonnés pour le service Internet haute vitesse et à 6 000 clients pour TELUS TV. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS se chiffre à 8,9 millions, soit une hausse de 4 pour cent par rapport à l'année dernière et une hausse de 5,7 pour cent du nombre d'abonnés des services postpayés, qui atteint 8 millions. Le nombre de connexions Internet haute vitesse a augmenté de 4,7 pour cent pour atteindre près de 1,8 million au cours des 12 derniers mois, et le nombre d'abonnés du service TELUS TV est en hausse de 3,2 pour cent pour se chiffrer à 1,1 million.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 412 millions de dollars représente une baisse de 10 millions de dollars comparativement à la même période l'année précédente, ce qui est attribuable à l'augmentation de 30 millions de dollars des coûts de restructuration et des autres coûts liés à des initiatives d'efficacité, à la hausse des coûts de financement, ainsi qu'à l'accroissement de l'impôt sur le revenu payé à la suite de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique. Le bénéfice par action (BPA) de base, qui s'est établi à 0,69 \$, est demeuré essentiellement stable par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net rajusté de 435 millions de dollars et le BPA rajusté de 0,73 \$ affichent une hausse de 4,1 et 2,8 pour cent, respectivement. La croissance du BAIIA, quant à elle, a été contrebalancée partiellement par une dépréciation et un amortissement plus élevés qui reflètent nos investissements considérables des dernières années, dont ceux dans nos réseaux à large bande et ceux découlant des acquisitions d'entreprises.

Le flux de trésorerie disponible de 443 millions de dollars a augmenté de 226 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier, en raison d'une baisse des impôts versés en espèces, d'une réduction des dépenses en immobilisations et d'un BAIIA plus élevé. L'application de la norme IFRS 15 reflète un changement comptable non lié aux espèces. Par conséquent, les facteurs économiques sous-jacents et le flux de trésorerie disponible généré par les activités ne sont pas touchés par ce changement.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action  (non audités)	Trimestre clos le 31 mars		Variation en %
	2018	2017 <sup>(1)</sup>	
Revenus d'exploitation	3 377	3 183	6,0
Dépenses d'exploitation avant dépréciation et amortissements	2 108	1 948	8,2
BAIIA <sup>(2)</sup>	1 269	1 235	2,7
BAIIA rajusté <sup>(2)(3)</sup>	1 303	1 239	5,2
Bénéfice net	412	422	(2,4)
Bénéfice net rajusté <sup>(4)</sup>	435	418	4,1
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	410	414	(1,0)
BPA de base	0,69	0,70	(1,4)
BPA de base rajusté <sup>(4)</sup>	0,73	0,71	2,8
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre)	650	724	(10,2)
Flux de trésorerie disponible <sup>(5)</sup>	443	217	104,1
Connexions d'abonnés totales <sup>(6)</sup>	13 067	12 683	3,0

(1) Nos résultats pour 2017 ont été rajustés pour tenir compte de l'application rétroactive des normes IFRS 15 et IFRS 9 qui ont été adoptées le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pour obtenir plus d'information, voir les états financiers consolidés intérimaires du premier trimestre de 2018.

(2) Le BAIIA est une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. TELUS donne des prévisions et fait état de son BAIIA parce qu'il s'agit d'une mesure clé pour évaluer la performance. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué ou la rubrique 11.1 du rapport de gestion du premier trimestre de 2018.

- (3) Le BAIIA rajusté pour les premiers trimestres de 2018 et de 2017 exclut les coûts de restructuration et les autres coûts.
- (4) Le bénéfice net rajusté et le BPA de base rajusté sont des mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué comme excluant du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et du BPA de base (après impôts sur les bénéfices), les coûts de restructuration et autres coûts. Pour consulter une analyse approfondie du bénéfice net rajusté et du BPA de base rajusté, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » ou la rubrique 1.3 du rapport de gestion du premier trimestre de 2018.
- (5) Le flux de trésorerie disponible est une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué ou la rubrique 11.1 du rapport de gestion du premier trimestre de 2018.
- (6) La somme des abonnés actifs des services mobiles, des lignes d'accès au réseau résidentiel, des abonnés des services Internet haute vitesse et des abonnés de TELUS TV est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant du système de facturation et d'autres systèmes. Le 1<sup>er</sup> avril 2017, les soldes d'ouverture pour le nombre d'abonnés des services postpayés, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation connexes (ajouts bruts, ajouts nets, facturation moyenne par appareil d'abonné [FMAA] mensuelle, produit moyen par appareil d'abonné [PMAA] mensuel et taux de désabonnement) ont été rajustés de manière à inclure un transfert estimatif de 85 000 abonnés de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS). Par la suite, le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation associées ont fait l'objet d'un rajustement pour réduire l'estimation du nombre de transferts d'abonnés de MTS de 11 000 et l'établir à 74 000. Le nombre cumulatif de connexions d'abonnés comprend aussi un rajustement effectué le 1<sup>er</sup> avril 2017 pour retirer environ 19 000 abonnés des services prépayés et 25 000 abonnés des services postpayés des catégories d'abonnés respectives, principalement en raison de l'abandon du réseau CDMA national.

## Faits saillants des activités du premier trimestre de 2018

### Services mobiles de TELUS

- Les revenus tirés du réseau mobile ont connu une hausse de 57 millions de dollars ou 4 pour cent d'une année à l'autre pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une hausse du nombre d'abonnés des services postpayés, y compris les abonnés acquis de MTS, une proportion accrue de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données.
- Les revenus tirés de l'équipement mobile ont augmenté de 56 millions de dollars ou 16 pour cent, en grande partie grâce à la hausse des volumes de rétention de la clientèle et des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés, ainsi qu'à la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure vendue. En vertu de la norme IFRS 15, les revenus tirés de l'équipement représentent une partie beaucoup plus importante des revenus globaux. Ils reflètent essentiellement le prix de vente total non financé de l'appareil sous entente, même si des versements sont effectués au titre du financement dans le cadre du forfait du client, pendant la durée de l'entente.
- La facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) mensuelle a augmenté de 1,5 pour cent pour atteindre 66,51 \$, ce qui témoigne de la proportion accrue d'abonnés optant pour des services postpayés de grande valeur et utilisant un téléphone intelligent. Il s'agit du trentième trimestre consécutif pendant lequel nous affichons une croissance d'une année à l'autre.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés s'est établi à 0,95 pour cent, comparativement à 0,93 pour cent l'année dernière. Ce résultat s'explique par la hausse des désabonnements attribuable à la concurrence intense, qui est venue neutraliser en partie l'effet de nos initiatives Les clients d'abord et de nos programmes de rétention de la clientèle. Il s'agit de la dix-huitième fois au cours des dix-neuf derniers trimestres que notre taux de désabonnement des services postpayés est inférieur à un pour cent. En janvier 2018, notre taux de désabonnement des services postpayés a subi les contrecoups de la poursuite des offres audacieuses du temps des Fêtes. En février et en mars 2018, nous avons affiché un taux de désabonnement des services postpayés inférieur à 0,90 pour cent.
- Le nombre de nouveaux abonnés nets des services mobiles postpayés, soit 48 000, a augmenté de 4 000 par rapport à la même période l'an dernier, ce qui témoigne du succès des offres promotionnelles et des activités de marketing axées sur les nouveaux abonnés des services postpayés de grande valeur et les nouveaux abonnés qui utilisent un téléphone intelligent. Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés se sont élevées à 43 000 en raison de la concurrence accrue. Il s'agit toutefois d'une amélioration de 10 000 comparativement à la même période de l'année précédente.

- Le BAIIA a augmenté de 39 millions de dollars, tandis que le BAIIA rajusté de 846 millions de dollars a augmenté de 48 millions de dollars ou 6 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui reflète partiellement la hausse des revenus tirés du réseau et l'amélioration des marges sur l'équipement, lesquelles ont été amoindries en partie par l'augmentation des coûts administratifs et des coûts liés au soutien à la clientèle découlant de la croissance du nombre d'abonnés et des dépenses d'exploitation du réseau. Si l'on exclut les incidences de la norme IFRS 15, le BAIIA rajusté de 865 millions de dollars a augmenté de 44 millions de dollars, ou 5,2 pour cent.
- Les dépenses en immobilisations du secteur mobile ont diminué de 67 millions de dollars ou 27 pour cent par rapport à la même période l'an dernier, car au premier trimestre de 2017, nous avons engagé des coûts pour mettre à niveau le réseau d'accès radioélectrique en Ontario et au Québec, ce que nous avons achevé au deuxième trimestre de 2017. De plus, nous avons engagé des coûts au cours du premier trimestre de 2017 pour la mise à niveau matérielle de notre système de facturation des services mobiles.

### **Services filaires de TELUS**

- Les revenus externes tirés des services filaires ont augmenté de 76 millions de dollars ou 5,4 pour cent pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été générée par une hausse des revenus tirés des services de données.
- Les revenus tirés des services de données ont augmenté de 97 millions de dollars ou 9,8 pour cent en raison de la croissance des revenus d'impartition du service à la clientèle et des services d'affaires, laquelle est principalement attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires faisant suite aux acquisitions récentes, à la hausse des revenus tirés des services Internet et de données améliorées découlant de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse et d'une augmentation des produits d'exploitation par client, à la hausse des revenus générés par TELUS TV en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés, ainsi qu'à l'augmentation des revenus tirés de l'équipement sur le marché d'affaires et des revenus provenant des activités récemment acquises liées à la sécurité résidentielle.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet haute vitesse, soit 22 000 abonnés, est demeuré relativement stable par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison de la demande constante des clients envers nos services haute vitesse à large bande, y compris la fibre optique jusqu'au domicile.
- Le nombre net de nouveaux abonnés aux services TELUS TV, soit 6 000 abonnés, est demeuré essentiellement stable comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat découle du recul des ajouts bruts en raison de l'intensité accrue de la concurrence, alors que le déclin du marché global des services de télévision payante a été partiellement compensé par l'expansion soutenue des services adressables Internet haute vitesse et Télé OPTIK reliant davantage d'entreprises et de résidences directement à la fibre optique et permettant de regrouper ces services.
- Pour le trimestre, le nombre total de lignes résidentielles a baissé de 16 000 lignes, soit une amélioration de 7 000 lignes par rapport au même trimestre de l'an dernier, ce qui témoigne du succès de nos offres de services groupés et de l'expansion du réseau à fibre optique, auquel 51 pour cent des abonnés du service Télé OPTIK ont maintenant accès, ainsi que des initiatives Les clients d'abord. Les pertes de lignes résidentielles continuent de souligner la tendance consistant à remplacer ces lignes par les services mobiles et Internet, ainsi que la concurrence accrue.
- Les autres bénéfices d'exploitation ont augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement des gains nets réalisés lors de la vente de certains éléments d'actif.
- Le BAIIA du secteur filaire a affiché une légère baisse de 5 millions de dollars, tandis que le BAIIA rajusté a augmenté de 16 millions de dollars ou 3,7 pour cent par rapport à l'année dernière. Ce résultat reflète la croissance continue des marges des services de données, y compris les services Internet, les services de TELUS Santé, et les services TELUS TV, amoindrie partiellement par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés, des coûts de main-d'œuvre externe et des coûts liés au contenu télévisuel, ainsi que par le déclin soutenu des services vocaux traditionnels. Exclusion faite des incidences de la norme IFRS 15, la croissance du BAIIA rajusté est demeurée inchangée, à 3,7 pour cent.
- Les dépenses en immobilisations du secteur filaire ont diminué légèrement de 7 millions de dollars ou 1,5 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Au cours du trimestre, nous avons continué de connecter plus de maisons et d'entreprises directement à notre réseau à fibre optique. De plus, nos investissements appuient la fiabilité de nos systèmes, ainsi que l'efficacité opérationnelle et l'efficience.

## Les objectifs financiers consolidés de TELUS pour 2018 tiennent compte de l'application de la norme 15

Les objectifs financiers consolidés de TELUS pour 2018, y compris les revenus, le BAIIA rajusté et le bénéfice par action, ont été mis à jour en fonction de l'adoption de la norme IFRS 15. Cette transition représente un changement comptable non lié aux espèces. Par conséquent, les facteurs économiques sous-jacents et le flux de trésorerie disponible généré par les activités ne sont pas touchés par ce changement.

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action	Résultats de 2017 avant la norme IFRS 15	Objectifs de 2018 (avant la norme IFRS 15)	Résultats de 2017 après le passage à IFRS 15	Objectifs de 2018 après le passage à IFRS 15
Revenus	13,304 \$	de 4 à 6 % de 13,835 \$ à 14,100 \$	13,408 \$	de 4 à 6 %
BAIIA rajusté <sup>(1)</sup>	4,891 \$	de 4 à 7 % de 5,105 \$ à 5,230 \$	5,005 \$	de 3 à 6 %
Bénéfice par action de base	2,46 \$	de 3 à 9 % de 2,53 \$ à 2,68 \$	2,63 \$	Jusqu'à 6 %
Dépenses en immobilisations <sup>(2)</sup>	3,094 \$	Environ 2,85 \$	3,094 \$	Environ 2,85 \$

- 1) Le BAIIA rajusté pour toutes les périodes exclut ce qui suit : les coûts de restructuration et les autres coûts, ainsi que les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières ou les pertes nettes et la quote-part des pertes des coentreprises immobilières. Le BAIIA rajusté de 2017 exclut le recouvrement net de MTS. En 2018, le total des coûts de restructuration et autres coûts devrait être d'environ 135 millions de dollars, par rapport à 139 millions de dollars en 2017.
- 2) Les objectifs et les résultats en matière de dépenses en immobilisations ne tiennent pas compte des dépenses pour les licences de spectre.

La description des objectifs financiers de TELUS pour 2018 constitue de l'information prospective visée par la mise en garde concernant les énoncés prospectifs qui se trouvent dans le présent communiqué du premier trimestre de 2018 et dans le rapport de gestion annuel de 2017, plus précisément à la rubrique 10 intitulée « Risques et gestion des risques », laquelle est intégrée par renvoi aux présentes. Elle est fondée sur les attentes et les hypothèses de la direction énoncées à la rubrique 9 du rapport de gestion annuel de 2017 intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses ». Les présentes constituent une mise à jour de la rubrique 1.7 intitulée « Objectifs financiers et opérationnels pour 2018 » des résultats de TELUS pour le quatrième trimestre de 2017 et du communiqué relatif aux objectifs financiers de 2018 daté du 8 février 2018.

### Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,525 \$ CA par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 3 juillet 2018 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 8 juin 2018.

Ce dividende du deuxième trimestre représente une augmentation de 0,0325 \$ ou 6,6 pour cent par rapport au dividende trimestriel de 0,4295 \$ versé le 3 juillet 2017. Il s'agit en outre de la quinzième hausse du dividende depuis que TELUS a annoncé son programme pluriannuel de croissance du dividende en mai 2011. Au cours de cette période, le dividende de TELUS a augmenté de 100 pour cent.

### Faits saillants de la Société

TELUS apporte une contribution et des investissements importants dans les collectivités où vivent et travaillent les membres de l'équipe, et dans l'économie canadienne, au nom des clients, des actionnaires et des membres de l'équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total d'environ 480 millions de dollars en taxes et impôts pendant le premier trimestre de 2018 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de

la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ 23 milliards de dollars en taxes et impôts.

- En versant pour plus de 50 millions de dollars de frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier trimestre de 2018. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux administrations publiques fédérale, provinciales et municipales au Canada ont totalisé environ 28 milliards de dollars.
- En investissant 650 millions de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités partout au Canada, au cours du premier trimestre de 2018, et 36 milliards de dollars depuis 2000.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 1,95 milliard de dollars au premier trimestre de 2018, notamment par l'achat d'environ 1,4 milliard de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 109 milliards de dollars et 72 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 664 millions de dollars au premier trimestre de 2018, dont 53 millions de dollars en taxes sur la masse salariale. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 43 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant sous forme de dividendes au cours des quatre premiers mois de 2018 (dividendes versés en janvier et avril compris) 598 millions de dollars aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. En distribuant aux actionnaires depuis 2004 15,4 milliards de dollars dans le cadre de nos programmes de dividendes et de rachat d'actions, dont 10,2 milliards de dollars de dividendes, à raison de 26 \$ par action.

### **Accès à l'information sur les résultats trimestriels**

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires à [telus.com/investisseurs](http://telus.com/investisseurs).

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du premier trimestre de 2018 aura lieu le **jeudi 10 mai 2018 à 13 h, HE (10 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes en matière d'investissement. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à [telus.com/investisseurs](http://telus.com/investisseurs). Un enregistrement audio sera accessible du 10 mai au 15 juin 2018, au 1-855-201-2300. Merci d'utiliser le numéro de réservation 1230617# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à [telus.com/investisseurs](http://telus.com/investisseurs), et la transcription sera publiée sur le site web après quelques jours ouvrables.

### **Mises en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils ont trait entre autres, mais non exclusivement, à nos objectifs et à nos stratégies visant l'atteinte de ces derniers, à nos perspectives, à des mises à jour, à notre programme pluriannuel de croissance du dividende, ainsi qu'à nos objectifs financiers consolidés pour 2018 mis à jour (revenus, BAIIA rajusté, bénéfices par action de base et dépenses en immobilisations). Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos perspectives et hypothèses générales pour 2018 sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances, perspectives et hypothèses générales » du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2017, et actualisées

dans la rubrique 9 intitulée « Mise à jour relative aux tendances, perspectives et hypothèses générales ainsi qu'aux évolutions et procédures réglementaires » du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2018. Nos principales hypothèses pour 2018 sont les suivantes :

- Léger ralentissement de la croissance économique au Canada en 2018, estimée à 2,1 % (contre 3,1 % en 2017). En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous faisons office d'entreprise de services locaux titulaire (ESLT), la Colombie-Britannique et l'Alberta devaient respectivement afficher des croissances économiques de 2,5 % et 2,4 % en 2018 (contre respectivement 3,4 % et 3,9 % en 2017).
- Aucune décision réglementaire ou mesure gouvernementale à fortes retombées négatives.
- Maintien de l'intense concurrence sur les marchés mobile et filaire, aussi bien sur le marché consommateurs que sur le marché d'affaires.
- Renforcement du taux de pénétration du marché canadien par le secteur mobile.
- Poursuite du passage des abonnés à des téléphones intelligents gros consommateurs de données, par désir de connectivité mobile accrue à Internet.
- Croissance des revenus du secteur mobile découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés aux services postpayés et du produit moyen par appareil d'abonné (PMAA).
- Maintien des dépenses visant l'acquisition et la rétention d'abonnés mobiles, en fonction du nombre brut de mises en service et de renouvellements, de l'intensité de la concurrence et des préférences des clients.
- Poursuite de la croissance des revenus issus des services de données filaires, découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés Internet haute vitesse et TELUS TV, des augmentations de débit, de l'expansion de l'infrastructure à large bande, ainsi que des solutions d'affaires en matière d'impartition et de soins de santé.
- Poursuite de l'érosion des revenus issus des services voix filaires, découlant de la substitution technologique, du recours croissant aux forfaits interurbains tout-en-un et du recul des ventes de gros.
- Poursuite de nos initiatives « Les clients d'abord » et de nos efforts visant le maintien des probabilités que nos clients nous recommandent.
- Régimes de retraite des employés à prestations déterminées : dépenses d'environ 97 millions de dollars consacrées aux prestations de retraite, et d'environ 14 millions de dollars consacrées au financement des intérêts nets liés au financement des régimes de retraite des employés à prestations déterminées; taux de 3,40 % en ce qui concerne l'actualisation des obligations, et taux de 3,50 % en ce qui concerne les frais de services comptables liés aux régimes de retraite des employés à prestations déterminées; et financement des régimes de retraite à prestations déterminées à hauteur d'environ 50 millions de dollars.
- Dépenses de restructuration et autres d'environ 135 millions visant la poursuite des initiatives axées sur l'efficacité opérationnelle, accompagnées d'initiatives de renforcement des marges visant à atténuer les pressions liées à l'intensité de la concurrence, à la substitution technologique, à la retarification de nos services, à l'augmentation des coûts liés à l'acquisition et à la rétention d'abonnés, ainsi qu'à l'intégration des coûts associés à l'acquisition des clients en matière de sécurité résidentielle.
- Impôt sur le revenu calculé au taux légal applicable de 26,7 à 27,3 %, et versements d'impôt sur le revenu d'environ 170 à 230 millions de dollars (contre 191 millions de dollars en 2017). Les versements d'impôt devraient être relativement équivalents à ceux de 2017.
- Investissements additionnels dans l'infrastructure à large bande à l'heure où nous en sommes presque à 50 % de la couverture visée, y compris l'expansion de notre réseau optique, le renforcement et les mises à niveau de nos capacités 4G LTE, ainsi que les investissements au profit de la résilience et de la fiabilité du réseau et des systèmes.
- Aucune enchère du spectre mobile prévue en 2018.
- Stabilisation de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar américain (0,77 \$US en 2017).

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent sensiblement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- Concurrence, incluant notre capacité à continuer de retenir les clients par un meilleur service à la clientèle, notamment par le déploiement et l'exploitation d'un réseau mobile et filaire évolutif; la capacité des concurrents du secteur à réussir le lancement de leurs plateformes respectives et à combiner des services interurbains, accès Internet haute vitesse (AIHV) et dans certains cas mobiles dans un



ensemble ou un tarif mensuel réduit, en plus de leurs services de radiodiffusion ou de télévision par satellite actuels; le succès des nouveaux produits et services et des systèmes associés, comme les services Internet des objets destinés aux appareils connectés à Internet; la poursuite de l'intense concurrence liée à tous les services à laquelle se livrent les entreprises de télécommunications mobiles et filaires, les câblodistributeurs et les autres entreprises de communications, ainsi que de la concurrence liée aux services par contournement, qui, entre autres, entraîne des pressions en matière de facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) mensuelle actuelle et à venir, de produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) mensuel, de coûts d'acquisition et de rétention ainsi que de taux de désabonnement pour tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients et les tendances à la tarification fixe des services voix et données (forfaits voix et données tout-en-un et accessibilité aux réseaux Wi-Fi pour les données); les fusions et acquisitions de concurrents du secteur; les pressions liées au PMAA et au taux de désabonnement pour les services Internet haute vitesse et de télévision, découlant des évolutions du marché, des mesures gouvernementales et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes d'accès au réseau résidentiel ou d'affaires; les volumes d'acquisition et de rétention d'abonnés aux services filaires, de télévision et Internet haute vitesse, coûts associés compris; et notre capacité à obtenir et à offrir en temps opportun, pour un coût raisonnable, des contenus accessibles au moyen de multiples appareils sur les plateformes mobiles et télévisuelles.

- Substitution technologique, incluant le recul de l'utilisation et la banalisation croissante des services voix filaires locaux et interurbains traditionnels, découlant de leur remplacement par les applications de services de contournement et par les services mobiles; le déclin du marché des services de télévision payante découlant entre autres du piratage des contenus et du vol de signal et qui entraîne un renforcement de l'offre de services vidéo par contournement aux consommateurs et une multiplication des plateformes virtuelles multicanaux de distribution de programmes; la multiplication des foyers qui bénéficient uniquement de services de téléphonie mobiles ou par Internet; le potentiel déclin de la FMAA et du PMAA découlant, entre autres, du passage aux applications de messagerie et de services par contournement; le passage aux services Wi-Fi de plus en plus accessibles; et les technologies perturbatrices, comme les services IP par contournement (y compris, sur le marché d'affaires, le Réseau intelligent de TELUS), qui risquent de supplanter nos services de données actuels ou de forcer leur retarification.
- Technologie, y compris les besoins des abonnés en matière de données, qui risquent de poser des problèmes de capacités du réseau et du spectre ainsi que, possiblement, des hausses du coût de prestation; notre dépendance aux technologies de l'information et la nécessité de remplacer nos anciens systèmes; les options, solutions d'évolution et plans de déploiement liés aux technologies en matière de plateformes de vidéodiffusion et de réseau de télécommunications (y compris les initiatives visant les services à large bande, comme la fibre jusque chez l'abonné ou « FTTP », le déploiement de petites cellules mobiles, les services mobiles 5G, la disponibilité des ressources et notre aptitude à nous doter de capacités suffisantes en matière de services à large bande); nos ententes d'accès au réseau mobile, qui ont facilité pour nous le déploiement de technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir et entretenir leurs gammes de produits, susceptibles d'influer sur le succès des mises à niveau et de l'évolution de nos technologies; la concentration des fournisseurs et le potentiel du marché lié à l'équipement réseau, à TELUS TV<sup>MD</sup> et aux appareils mobiles; le rendement des technologies mobiles; notre probable besoin à long terme d'acquérir des capacités du spectre additionnelles dans le cadre des futures enchères de celui-ci ainsi qu'auprès de tiers, pour répondre aux besoins croissants en matière de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau à large bande filaire, pour un coût raisonnable, ainsi que la disponibilité et le succès des nouveaux produits et services à déployer au moyen de ces technologies réseau; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, susceptibles de transformer nos interactions avec les clients; et les incertitudes touchant notre stratégie de remplacement d'une partie des technologies de réseau filaire, systèmes et services anciens afin de réduire les coûts d'exploitation.
- Décisions et évolutions réglementaires, incluant une possible intervention gouvernementale visant à renforcer la concurrence dans le secteur des services mobiles; la possibilité d'appels, ou d'intervention gouvernementale, concernant les décisions du CRTC relatives aux services d'itinérance mobile nationale GSM de gros, ainsi que la fixation des tarifs de ceux-ci facturés aux fournisseurs de services mobiles sur une base rétroactive; les futures enchères du spectre et politiques relatives à ce dernier, y compris le volume et le coût du spectre que TELUS sera en mesure d'acquérir conformément au Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz

récemment annoncé, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre dans la bande de 3 500 MHz; les restrictions en matière d'achat, de vente et de transfert de licences de spectre; les conséquences de l'examen des services filaires de gros par le CRTC, suivi dans le cas de TELUS d'un examen formel à venir des tarifs d'accès à la FTTP; les modifications apportées au fardeau financier associé aux interconnexions ordonnées par le CRTC; les désaccords avec certaines municipalités concernant leurs règlements relatifs aux droits de passage; les autres facteurs susceptibles de menacer la compétence réglementaire fédérale en matière de télécommunications, y compris les lois provinciales sur les services mobiles et sur la protection du consommateur; les possibles conséquences de la décision du CRTC imposant des remboursements au prorata en cas de résiliation de leurs services par les clients; le retrait progressif du régime de subvention du service local, proposé par le CRTC, et l'établissement en découlant d'un régime de financement de la large bande visant à améliorer les services Internet haute vitesse, avant tout dans les régions du Canada mal desservies; les conséquences de la consultation sur le nouveau cadre stratégique du Canada créatif annoncé le 28 septembre 2017 par la ministre du Patrimoine canadien; la consultation et le rapport du CRTC sur les modèles de distribution de demain; l'intégration verticale du secteur de la radiodiffusion permettant aux concurrents de détenir des services de contenu de radiodiffusion, ainsi que la mise en œuvre sans retard et efficace des mesures des protections réglementaires associées; l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* entrepris au début de 2018; l'intention du gouvernement fédéral d'examiner la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications*, indiquée dans le budget fédéral du 22 mars 2017; le sort des demandes de TELUS visant le renouvellement de ses licences de distribution de radiodiffusion; la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain; et les restrictions concernant la détention et le contrôle par des non-Canadiens d'actions ordinaires de TELUS, ainsi que la surveillance constante du respect de ces restrictions.

- Ampleur des dépenses en immobilisations, et possibles dépenses liées à l'obtention de licences de spectre dans le cadre des enchères du spectre ou auprès de tierces parties, découlant : de nos initiatives en matière de large bande, dont celles visant à raccorder davantage de foyers et d'entreprises à la fibre; du déploiement en cours par TELUS des toutes dernières technologies mobiles, y compris les petites cellules mobiles visant à améliorer la couverture et les capacités ainsi qu'à préparer l'évolution efficace et sans retard vers les services mobiles 5G; l'exploitation du spectre acquis; les investissements au profit de la résilience et de la fiabilité du réseau; les besoins des abonnés en matière de données; l'évolution des systèmes et des processus d'affaires; le déploiement d'initiatives axées sur l'efficacité; la conclusion de grands accords complexes; et les futures enchères du spectre mobile conduites par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), y compris l'enchère du spectre dans la bande de 600 MHz prévue en mars 2019, qui provoqueront une augmentation des dépenses. Le fait que nos résultats opérationnels et financiers soient inférieurs à ceux visés pourrait, le cas échéant, avoir une incidence sur nos dépenses en immobilisations.
- Questions de ressources humaines, incluant le recrutement, la rétention et la formation appropriée dans une industrie hautement concurrentielle, ainsi que le niveau de mobilisation des employés.
- Performance opérationnelle et risques relatifs au regroupement d'entreprises, ce qui comprend notre recours aux anciens systèmes et notre capacité à mettre en place au bon moment de nouveaux produits et services et de nouvelles opérations d'affaires et concourir à leur réalisation; notre capacité à mettre en œuvre un système efficace de gestion des changements en vue du remplacement et de la modernisation des systèmes, de la transformation des processus et de l'intégration d'entreprises (comme notre capacité à intégrer les acquisitions, à procéder aux dessaisissements ou à établir des partenariats au moment opportun, et réaliser les avantages stratégiques escomptés, y compris ceux découlant de la conformité à une ordonnance réglementaire); la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises sur lesquelles la disponibilité des ressources, les limites des systèmes et le niveau de coopération des autres fournisseurs de services peuvent avoir des répercussions défavorables; notre capacité à mener nos activités dans d'autres pays, ce qui comprend la gestion des risques tels que les fluctuations monétaires; la sécurité de l'information et les brèches de sécurité, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles contre nos infrastructures et les opérations commerciales; les risques associés au réaménagement des entreprises communes à vocation immobilière.
- Activités de continuité des affaires, incluant notre capacité à assurer le service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreur humaine ou de menaces causées par les humains, telles que les cyberattaques et les défaillances d'équipement pouvant causer des pannes de réseau à différents

degrés; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, même pour des raisons de restrictions imposées par le gouvernement ou de mesures commerciales; les menaces de désastres naturels; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certaines régions du monde; l'exhaustivité et l'efficacité des plans de continuité des affaires et de reprise après sinistre ainsi que des interventions.

- Mise en place concluante d'initiatives d'efficacité et de rentabilité, ce qui comprend notre capacité à mettre en place des initiatives de réduction des coûts et à réaliser les économies escomptées, déduction faite des coûts de restructuration et d'autres coûts, sans perdre de vue le service à la clientèle et sans nuire aux activités commerciales. Exemples de ces initiatives : programme d'efficacité opérationnelle visant à améliorer les résultats financiers, y compris les bénéfices futurs de l'initiative de rémunération remaniée avec acquisition immédiate en 2016; l'intégration des entreprises; la simplification des produits commerciaux; l'externalisation des processus d'affaires; la délocalisation et les réorganisations, y compris les programmes de réduction des équivalents temps plein (ÉTP); les initiatives d'approvisionnement; et la rationalisation de l'immobilier. D'autres initiatives d'efficacité des revenus et des coûts seront évaluées et mises en place.
- Exigences financières et de la dette, notamment notre capacité à effectuer nos activités de financement et à maintenir une cote de crédit de premier ordre de BBB+ ou l'équivalent.
- Notre capacité à maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019 inclus. Différents facteurs peuvent avoir une incidence sur ce programme, tels que la concurrence, la performance économique au Canada, nos bénéfices et flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses en immobilisations et les achats de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure de capital, et les décisions et faits nouveaux sur le plan réglementaire. Les décisions relatives au dividende trimestriel sont sous réserve de l'évaluation du conseil d'administration selon la situation et les perspectives financières de l'entreprise. L'achat d'actions peut se faire dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités au moment que nous jugeons opportun, selon la situation et les perspectives financières de l'entreprise, et le cours de l'action TELUS. Rien ne garantit que le programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera maintenu, demeurera inchangé ou en vigueur jusqu'à la fin de 2019.
- Questions fiscales, ce qui comprend l'interprétation des lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales, une interprétation pouvant différer de la nôtre; le calendrier des bénéfices et des déductions, comme la dépréciation fiscale et les dépenses d'exploitation; les modifications des lois fiscales, y compris les taux de taxes; les dépenses fiscales différant grandement de ce qui avait été prévu, y compris l'imposition des bénéfices et la déductibilité des éléments fiscaux; l'élimination des reports des impôts sur les bénéfices en recourant à des exercices financiers se terminant à différentes dates pour les partenariats d'exploitation et les partenaires corporatifs; et l'adoption par les administrations fiscales de pratiques d'audit plus fermes, par exemple, nouvelles cotisations de l'impôt ou décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous devons payer.
- Litiges et questions juridiques, incluant notre capacité à donner suite aux enquêtes et aux démarches réglementaires; notre capacité à nous défendre contre les réclamations et poursuites actuelles ou éventuelles, y compris les réclamations concernant la violation des droits de la propriété intellectuelle et les recours collectifs découlant de réclamations des consommateurs, de brèches relatives aux données, au respect de la vie privée ou à la sécurité et les responsabilités sur les marchés secondaires; et la complexité de la conformité juridique au pays et à l'étranger, dont la conformité aux lois anticorruption et sur les pratiques de corruption à l'étranger.
- Questions de santé, de sécurité et d'environnement, ce qui comprend les pertes de temps de travail pour les employés découlant d'une maladie ou d'une blessure, les préoccupations du public concernant les émissions de radiofréquences, les enjeux environnementaux touchant notre entreprise, dont les changements climatiques, les déchets et le recyclage, les risques associés aux systèmes de carburant sur nos propriétés, et l'évolution des attentes du gouvernement et du public concernant les questions environnementales et les mesures que nous prenons à cet égard.
- Croissance et fluctuation de l'économie, ce qui comprend la conjoncture économique au Canada, laquelle peut être influencée par des facteurs économiques ou autres à l'extérieur du Canada, y compris les effets potentiels des politiques et des actions des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs;

l'inflation; les niveaux de chômage; les effets des fluctuations du prix du pétrole; les effets des faibles dépenses des entreprises (comme la réduction des investissements et de la structure des coûts); les taux de rendement des placements, de financement et d'actualisation relatifs aux régimes de retraite; ainsi que les taux de change des devises canadienne et américaine.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9 intitulée « Tendances, perspectives et hypothèses générales, et évolutions et procédures réglementaires » et à la rubrique 10 intitulée « Risques et gestion du risque » du rapport de gestion annuel 2017. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre position financière, à notre performance financière, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs faits aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou pouvant survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date du document. Ils sont sous réserve de modifications après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2018 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

### **Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières**

Nous avons émis des lignes directrices et publié des mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer la performance de TELUS, ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et pour gérer notre structure de capital. Comme les mesures non PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

**Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté :** Ces mesures servent à évaluer la performance à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan de la performance de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation de la performance de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan de la performance de l'entreprise comprennent les gains ou les pertes d'importance associés aux partenariats pour le réaménagement de l'immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (si applicable), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices et la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration.

### **Rapprochement du bénéfice net ajusté**

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le		Variation en dollars
	2018	2017	
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	410	414	(4)
Réintégrer :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices	25	5	21
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>435</b>	<b>418</b>	<b>17</b>

### Rapprochement du BPA de base ajusté

En dollars canadiens, par montant en action	Trimestre clos le 31 mars		Variation en dollars
	2018	2017	
<b>BPA de base</b>	0,69	0,70	(0,01)
Réintégrer :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,04	0,01	0,03
<b>BPA de base ajusté</b>	0,73	0,71	0,02

**BAIIA** (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons émis des lignes directrices et fait état du BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur de la performance opérationnelle d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de rechange au bénéfice net pour l'évaluation de la performance de TELUS, ni ne doit servir comme mesure exclusive des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux revenus d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le BAIIA rajusté dans le but d'en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

### Rapprochement du BAIIA rajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 31 mars	
	2018	2017
<b>Bénéfice net</b>	412	422
Coûts de financement	156	138
Impôts sur le bénéfice	151	143
Dépréciation	411	402
Amortissement des immobilisations incorporelles	139	130
<b>BAIIA</b>	1 269	1 235
Réintégrer les coûts de restructuration et les autres coûts inclus dans le BAIIA	34	4
<b>BAIIA rajusté</b>	1 303	1 239

**Flux de trésorerie disponible** : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés et autres sources de fonds et leur utilisation, comme indiqué dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

### Calcul des flux de trésorerie disponibles

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le	
	2018	2017
	31 mars	
<b>BAIIA</b>	1 269	1 235
Déduire les gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'immobilisations de production et d'équipement	(8)	(1)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(4)	(46)
Incidences des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution	18	26
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions	18	16
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	25	21
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(21)	(22)
Intérêts payés	(150)	(142)
Intérêts reçus	2	—
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre	(650)	(724)
Flux de trésorerie disponibles avant impôts sur les bénéfices	499	363
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(56)	(146)
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>443</b>	<b>217</b>

## **À propos de TELUS**

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est la société de télécommunication nationale connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des revenus annuels de 13,6 milliards de dollars et à 13,1 millions de connexions clients, dont 8,9 millions d'abonnés des services mobiles, 1,8 million d'abonnés des services Internet haute vitesse, 1,3 million de lignes d'accès au réseau résidentiel et 1,1 million d'abonnés des services TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement, ainsi que des services de sécurité résidentielle. TELUS est aussi le fournisseur informatique du domaine des soins de santé le plus important au Canada, et sa filiale TELUS International offre des solutions d'affaires à l'échelle mondiale.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé plus de 525 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert plus de 8,7 millions d'heures de bénévolat au service des communautés locales depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, les 13 comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et ses 5 comités à l'étranger dirigent les actions de soutien aux organismes de bienfaisance locaux. Ils ont remis au-delà de 67 millions de dollars en appui à 6 283 projets locaux contribuant à enrichir la vie de plus de 2 millions d'enfants et de jeunes chaque année. TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable du monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site [telus.com](http://telus.com).

### **Relations médiatiques**

Richard Gilhooley  
778-868-0235  
[richard.gilhooley@telus.com](mailto:richard.gilhooley@telus.com)

### **Relations avec les investisseurs**

Darrell Rae  
604-695-4314  
[ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)